

Assemblée générale de l'APEGE du 5 octobre 2021 Rapport du président.

Chères, Chers membre de l'APEGE,

Je vais vous présenter un rapport assez bref, puis je passerai la parole à mes collègues chargés de la responsabilité des activités de Culture et Loisirs. J'en profite dès le début de ce rapport pour insister sur le fait que l'APEGE est en premier lieu une association de défense des intérêts de ses membres, les pensionnées et pensionnés de la caisse de prévoyance CPEG. Les activités que nous développons sous l'égide de Culture et Loisirs, ne sont que la cerise sur le gâteau, réalisables grâce au travail le plus souvent bénévole de personnes que je tiens à remercier chaleureusement ici.

Ceci étant dit, abordons tout d'abord le côté des chiffres pour mieux cerner l'activité de l'APEGE lors de l'année 2020.

Au niveau des membres, nous étions 6454 à la fin décembre 2020, mais la lente érosion de poursuit puisque quelques 190 membres ont démissionné ou sont décédé depuis lors avec un rapport de un tiers de démissions et deux tiers de décès. Ils ne sont que peu compensés par les adhésions (126 nouveaux membres).

A cause de la pandémie, nous avons dû tout d'abord déplacer l'AG prévue initialement au 1er avril 2020 puis la remplacer par une consultation par voie postale et électronique au mois de juin 2020.

Conséquence: l'ancien comité a fonctionné jusqu'à fin juin 2020 et Mme Georgette Pugin, présidente, que je remercie ici grandement a continué à assumer cette fonction.

Ce report forcé ne nous arrangeait pas du tout, car nous nous étions lancés dans une révision de nos statuts, j'y reviendrai tout à l'heure, et devons formellement renouveler notre comité et donner au Bureau l'assise statutaire nécessaire. Nous avons donc fonctionné en présentiel en début d'année, puis par visio-conférences jusqu'au mois de juin. Le décompte des séances est le suivant:

- Réunion du Comité à 3 reprises avant la déclaration de l'état de pandémie en mars 2020, puis 3 séances furent annulées par impossibilité de pouvoir nous réunir et remplacées tant bien que mal par des séances en visio-conférences, ceci jusqu'à fin juin 2020. Depuis septembre 2020, 3 séances en présentiel ont eu lieu.

- Pour le bureau, 3 séances avant l'état de pandémie déclaré, puis 9 séances en visio-conférences jusqu'en juin 2020 et 8 séances en présentiel de mi-juin à décembre 2020.

Dire que nous avons souvent dû parer au plus pressé est un euphémisme. Les locaux mis à disposition par la CPEG (salles de conférences et local de travail) ne nous sont plus accessibles depuis le mois de mars 2020 et nous avons dû trouver des solutions de rechange au coup par coup.

Voilà pour les chiffres...

En ce qui concerne nos activités, je vais mettre en exergue et par ordre chronologique celles qui me semblent les plus significatives:

- Rencontre avec la direction de la CPEG en janvier 2020: les sujets abordés ont été l'indexation des rentes ou la possibilité de verser une 13e rente, la demande d'un certain nombre de données techniques, de la composition sociologique des pensionné-es de la CPEG, la baisse constante du taux technique, la méthode de calcul appliquée pour les tables de mortalité et une demande de formation pour les futur-es délégué-es à l'ADE ou futurs membres du comité de la CPEG.

- Révision des statuts et de nos règlements internes entérinés par une consultation par voie postale et électronique de nos membres au mois de juin 2020. La principale nouveauté est que les membres du Bureau responsables d'un dicastère fonctionnent de manière collégiale et que le ou la président-e fait partie de ce collège au même titre que ses collègues.

- Attribution de CHF 5'000.- à chacune des deux associations caritatives CSP et Caritas afin de les aider dans leur engagement en faveur des personnes les plus démunies face à la pandémie Covid-19. Nous avons dissous à cet effet une provision que nous avons décidée pour les activités de Culture et Loisirs.

- Recherche de solutions suite à l'arrêt du Tribunal administratif fédéral du mois d'août 2020, arrêt qui exclut la présence de pensionné-es au sein de la délégation des salarié-es au comité de la CPEG. Cette recherche a débordé sur l'année 2021 et l'APEGE a été très active pour faire entendre sa voix afin que les pensionné-es soient toujours représenté-es au sein du comité de la CPEG.

L'épilogue vous sera relaté lors de la prochaine AG de 2022, mais sachez d'ores et déjà que les pensionné-es seront représenté-es au nombre de deux dans le futur comité, mais avec, petit bémol, une voix qui ne sera plus que consultative.

- Pérennisation des structures de l'APEGE en se donnant les moyens et avoir recours à des personnes rémunérées par l'association. La fortune actuelle de l'APEGE est assez élevée et peut supporter l'engagement de personnes que nous rémunérons.

Cela ne veut pas dire que l'engagement quasiment bénévole des personnes du Bureau ou du Comité doivent disparaître, mais nous constatons que notre association repose sur un engagement sans faille de quelques personnes qui comme vous tous et nous tous vieillissent et devront songer à laisser leur place.

C'est un souci de tous les jours que j'avais déjà présent à l'esprit lorsque j'ai accepté la fonction de président. Opérer un tournus de la présidence au sein d'un Bureau qui rassemble les responsables des différents dicastères, telle est ma vision et celle de mes collègues. L'échéance se rapproche, puisque que je donnerai ma démission de la présidence de l'APEGE pour l'AG 2022 qui devrait avoir lieu au mois de mars prochain.

Nous avons réussi à engager une personne qui fait un excellent travail au sein de Culture et Loisirs. Je vous la présente car elle est parmi nous et récoltera les bulletins de vote à l'issue de cette assemblée. Il s'agit de Mme Louise Grob que je remercie pour son engagement et je vous demande de l'applaudir.

Nous mettons un deuxième poste au concours et les membres présents dans la salle qui connaîtraient une personne intéressée peuvent emporter le document qui décrit le poste et nos attentes plutôt portées sur le côté administratif et la gestion des membres.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier toutes les personnes qui de près ou de loin s'intéressent à l'APEGE et se dévouent pour elle. J'ai cependant des remerciements particuliers à adresser à M. Huong Do Duc qui a demandé à quitter le comité à fin août 2021. Il ne nous quitte pas tout à fait puisqu'il fait partie de l'équipe qui répond aux questions informatiques posées par les membres.

Giancarlo Mancini va aussi nous quitter. Trésorier depuis la création de l'APEGE en 2014, il est devenu un ami. Son dévouement sans faille ainsi que sa disponibilité et sa conscience comptable nous ont été précieux et je tiens à lui exprimer ma très grande gratitude. Giancarlo et Huong seront fêtés comme il se doit lors du repas de fin d'année, mais je vous demande déjà de les applaudir chaleureusement.

Avant de clore ce rapport, je vous lance à vous membres, un appel que je veux solennel: une association ne peut perdurer que si elle se renouvelle, Actuellement, des postes sont vacants au sein du Comité et celui-ci sera renouvelé ainsi que le Bureau lors de l'AG 2022.

Si cette activité vous intéresse et vous êtes convaincu-e que les pensionné-es ont un rôle important à jouer au sein de notre caisse de pension, alors, faites-vous connaître et rejoignez le Comité en tant qu'observatrice ou observateur. Vous pourrez alors vous faire une opinion et qui sait, poser votre candidature pour la période 2022-2024.

Je vous remercie pour votre attention et passe sans plus tarder la parole à Robert Gurny et Yves Delieutraz, responsables des activités de "Culture et Loisirs".

Samuel Cornuz, président.